



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



Comptes économiques rapides de La Réunion en 2021 L'économie réunionnaise au-dessus de son niveau d'avant- crise sanitaire en 2021

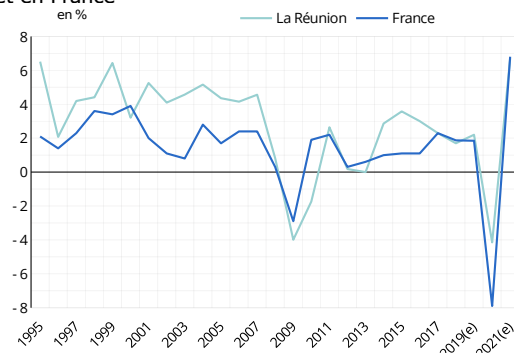
En 2021, l'activité économique repart fortement à La Réunion. Malgré les restrictions visant à limiter la propagation de la Covid-19 et une situation sanitaire toujours instable, le produit intérieur brut (PIB) en euros constants progresse de 6,7 %. Cette forte reprise fait suite à la chute de l'activité en 2020 (- 4,2 %), consécutive à la crise sanitaire. En 2021, le PIB est ainsi supérieur de 2,3 % à son niveau moyen de 2019. Il est tiré à la hausse par les différentes composantes de la demande intérieure : consommation des ménages, consommation des administrations publiques et investissement. Cette reprise de la demande intérieure creuse le déficit extérieur. Malgré une inflation plus élevée que les années précédentes, le pouvoir d'achat des ménages progresse de 2,1 % en 2021.

En 2021, l'emploi salarié augmente de 5,0 %, soit une création nette de 13 300 emplois en un an. La croissance de l'emploi salarié est deux fois plus élevée à La Réunion qu'au niveau national (+ 2,8 %), et la plus forte depuis dix ans. Le secteur privé est à l'origine des trois quarts des emplois salariés créés sur l'année. Grâce à un marché du travail bien orienté et à un moindre recours au dispositif d'activité partielle, les salaires perçus par les ménages augmentent de 8,3 % en 2021.

En 2021, l'activité économique rebondit fortement à La Réunion : le PIB augmente en volume de 6,7 % après une chute de 4,2 % en 2020, du fait de la crise sanitaire de la Covid-19 ayant notamment entraîné un confinement strict de plusieurs semaines au 2^e trimestre de l'année 2020 (figure 1). En dépit d'une dégradation de la situation sanitaire en 2021 et de la mise en place de restrictions fortes cette année encore (couvre-feu, confinement partiel, motifs impérieux nécessaires pour entrer sur l'île, etc.), l'économie de La Réunion s'est montrée particulièrement résiliente. À ce stade, les conséquences économiques de la pandémie sont moins fortes à La Réunion que dans l'Hexagone. Ainsi, en moyenne sur l'année 2021, le PIB est supérieur de 2,3 % à son niveau moyen de 2019, tandis qu'au niveau national, le PIB reste inférieur de 1,5 % à son niveau d'avant-crise sanitaire.

1. Le PIB augmente de 6,7 % en volume en 2021

Évolution du taux de croissance du PIB en volume à La Réunion et en France



(e) : estimation.

Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) - comptes régionaux définitifs jusqu'en 2018 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2019-2021).

Fort rebond de la demande intérieure

La reprise de l'activité économique résulte du rebond de l'ensemble des composantes de la demande intérieure. La consommation des ménages (avec une contribution de + 3,4 points) et la consommation des administrations publiques (contribution de + 3 points) sont les deux principaux moteurs de la croissance du PIB, complétés par l'investissement (contribution de + 2,2 points) (figure 2).

Le PIB par habitant croît de 6,8 % en valeur en 2021, après une baisse de 1,9 % en 2020. Entre 2019 et 2021, il augmente ainsi de 4,6 % à La Réunion, alors qu'il baisse de 1,9 % au niveau national. En 2021, il s'établit à 23 400 euros par habitant, soit 64 % du niveau national.

2. En 2021, le PIB est supérieur de 2,3 % à son niveau moyen de 2019

Le PIB à La Réunion et ses principales composantes

	Evolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)					
	2020	2021	2021/2019	En milliards d'euros	Evolution des prix (en %)	Evolution en valeur (en %)
						Contribution à la croissance du PIB en volume (en points)
Produit intérieur brut	-4,2	6,7	2,3	20,4	0,4	7,2
Consommation des ménages	-1,7	5,3	3,5	13,0	1,0	6,4
Consommation des administrations publiques	-1,9	7,2	5,2	8,3	-0,8	6,4
Investissement	-5,1	10,1	4,4	4,6	3,4	13,9
Importations	-1,1	7,4	6,3	6,4	6,4	14,3
Exportations	-8,3	14,3	4,9	0,6	4,2	19,1
Dépense des touristes	-61,5	19,7	-53,9	0,2	0,5	20,3

(e) estimation.

Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) - comptes régionaux définitifs jusqu'en 2018 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2019-2021).

Les importations et les exportations rebondissent en 2021

La reprise de la demande intérieure creuse le déficit extérieur. En 2021, La Réunion importe 6,2 milliards d'euros de biens et en exporte 376 millions (y compris les produits placés sous entrepôt douanier). Les importations augmentent fortement en valeur (+ 16 %), du fait principalement de l'important renchérissement des produits pétroliers et d'importations de biens de consommation non durables qui restent dynamiques (figure 3). Les exportations sont en hausse de 28 %, tirées notamment par des exportations de poissons et de sucre qui se redressent. La France métropolitaine reste le principal fournisseur et client de La Réunion, mais l'Asie et l'Union européenne sont aussi des partenaires privilégiés. Si les îles de l'océan Indien constituent un marché pour 13 % des exportations réunionnaises, très peu d'importations en proviennent.

L'emploi reste dynamique et le chômage poursuit sa baisse

Malgré les restrictions sanitaires qui ont rythmé l'année 2021, l'emploi réunionnais fait preuve de dynamisme. L'emploi salarié augmente en effet de 5,0 % sur un an avec 13 300 emplois créés en 2021, dont les trois quarts dans le secteur privé (figure 4). Cette croissance de l'emploi est la plus forte depuis dix ans. Elle est deux fois plus élevée à La Réunion qu'au niveau national (+ 2,8 %).

Ces créations sont stimulées par des entrées nombreuses en contrats d'apprentissage, ainsi que par un recours

accru à l'intérim. L'emploi résiste notamment dans l'hébergement-restauration, les transports et le commerce, grâce aux dispositifs d'activité partielle activés lors des pics de restriction sanitaire.

3. Forte augmentation des importations en 2021

Répartition des importations et exportations à La Réunion en 2021

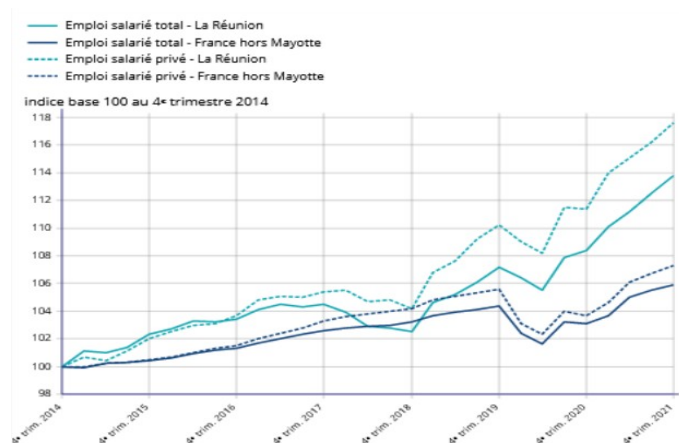
	2021	Part 2021	Évolution 2021/2020
	en millions d'euros	en %	en %
Ensemble des importations	6153	100,0	16,1
Biens de consommation non durables	1891	30,7	6,3
Biens d'équipement	1852	30,1	18,3
Biens intermédiaires	1229	20,0	13,8
Énergie	589	9,6	61,1
Biens de consommation durables	406	6,6	20,1
Produits agricoles, sylvicoles	142	2,3	13,7
Autres produits	44	0,7	-3,2
Ensemble des exportations (y.c entrepôts douaniers)	376	100,0	28,4
Biens de consommation non durables	212	56,4	27,2
dont poissons	93	24,9	29,3
sucre	66	17,5	48,3
rhum	21	5,5	-3,9
Biens d'équipement	81	21,7	32,3
Biens intermédiaires	30	7,7	15,7
Biens de consommation durables	5	1,5	7,9
Autres produits	48	12,6	39,5

Source : Douanes.

Du côté de l'emploi non salarié, la dynamique est elle aussi au rendez-vous en 2021. Le nombre de créations d'entreprises augmente de nouveau fortement à La Réunion (+ 20 %), en hausse pour la sixième année consécutive. Un nouveau record est atteint, avec 11 400 entreprises créées sur l'année. Cette hausse est essentiellement portée par les immatriculations de micro-entrepreneurs (+ 46 %) et dans une moindre mesure, par celle de sociétés. Le dynamisme des créations d'entreprises profite à tous les secteurs d'activité, et plus particulièrement à celui des services aux particuliers (+ 25 %).

4. L'emploi salarié privé est très dynamique en 2021

Évolution de l'emploi salarié



Note : données révisées ; données CVS en fin de trimestre. Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Grâce à ces bonnes performances de l'emploi, le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) baisse à 18 % de la population active en moyenne sur 2021. Il atteint ainsi un niveau historiquement bas. Le halo autour du chômage reste à son niveau d'avant-crise sanitaire. C'est également le cas pour les autres situations d'inactivité au sens du BIT (personnes en études, à la retraite, femmes ou hommes au foyer).

En France, après une chute de 7,9 % en 2020, l'activité économique française s'est nettement redressée en 2021, à +6,8 %. Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à son rebond en 2021. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages, de 2,7 points : les opportunités de consommer des ménages, bridées par les mesures de restrictions, se sont rétablies avec la réouverture progressive des magasins, des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. La contribution de l'investissement total a été du même ordre, portée par les entreprises (1,5 point) – en lien avec la reprise de l'activité, notamment après les fermetures de chantiers en 2020 et du fait d'un investissement en services très dynamique – et par les ménages (0,9 point) – avec un marché immobilier dynamique. La contribution des échanges extérieurs a été faiblement positive, de 0,1 point. Les importations comme les exportations sont cependant restées à un niveau nettement inférieur à celui d'avant la crise sanitaire.

Dans l'océan Indien, les économies des pays voisins de La Réunion restent encore marquées par la crise sanitaire en 2021, notamment dans ceux dépendants le plus du tourisme. Après une contraction sévère de son produit intérieur brut (PIB) en 2020 (-15 %), l'activité économique repart à Maurice (+3,9 %), mais le PIB est encore loin d'avoir retrouvé en 2021 son niveau d'avant-crise. Durement frappée par la crise également, l'économie des Seychelles retrouve tout juste son niveau d'avant-crise, grâce à une croissance de 8 % en 2021. En Afrique du Sud (+4,9 % en 2021) comme à Madagascar (+3,5 %), l'activité rebondit mais n'efface qu'en partie la chute du PIB de 6 à 7 % de 2020. Aux Comores et au Mozambique, où les conséquences économiques de la crise sanitaire avaient été très limitées en 2020, la croissance est de retour avec un PIB en hausse de 2 à 3 % en volume.

Un tourisme en demi-teinte

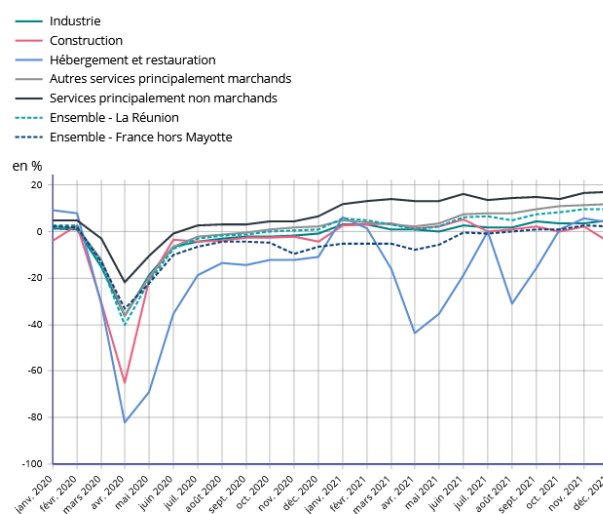
L'activité économique réunionnaise fluctue au gré des mesures de restrictions (confinement, couvre-feu, motifs impérieux pour voyager, passe sanitaire, etc.) mises en œuvre afin de limiter la progression de l'épidémie. L'impact de ces mesures diffère fortement selon les secteurs d'activité et peut s'observer à travers l'évolution du volume d'heures rémunérées (figure 5). Au total, à La Réunion, le nombre d'heures rémunérées augmente de 13 % en 2021 par rapport à 2020, dépassant ainsi de 5 % son niveau d'avant-crise en 2019.

Mais les secteurs tributaires du tourisme tels que l'hébergement-restauration ou les transports continuent à être fortement impactés par les mesures de restrictions (figure 6). Le nombre de nuitées dans les hôtels et hébergements collectifs touristiques est ainsi inférieur de 17 % à celui de 2019. Néanmoins, l'impact est moindre qu'en 2020. Les établissements haut de gamme s'en sortent mieux que les autres, de même que ceux localisés à l'Ouest et dans le Sud de l'île. Dès février, la remise en place des

motifs impérieux pour entrer sur l'île et un durcissement des mesures sanitaires au 2^e trimestre entraînent un recul de l'activité touristique jusqu'à fin juin. Après une embellie de courte durée en juillet, l'activité touristique recule fortement en août et septembre avec le resserrement des mesures sanitaires. La reprise de l'activité et un retour au niveau d'avant-crise sanitaire n'interviennent qu'au 4^e trimestre.

5. Les heures rémunérées augmentent de 5 % par rapport à 2019

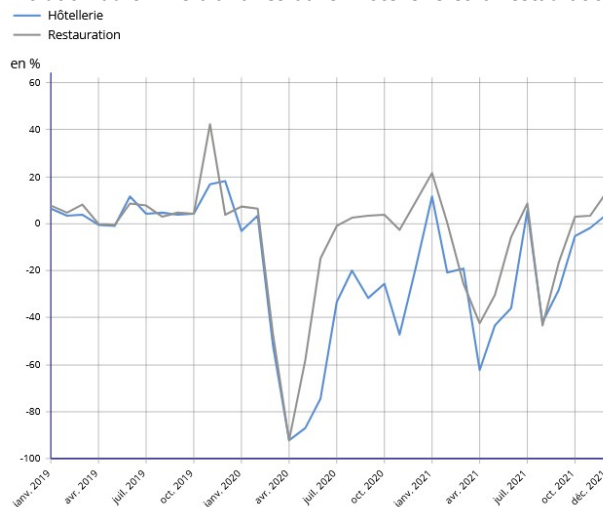
Évolution sectorielle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019



Note : ensemble des heures non rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN – traitement provisoire Insee.

6. Les secteurs liés au tourisme se redressent au 4^e trimestre

Évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration



Note : pour l'année 2019, l'évolution est calculée par rapport au même mois que l'année précédente. À partir de janvier 2020, l'évolution est calculée par rapport au même mois de 2019.
Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2021, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période.
Sources : DGFIP, Insee.

La dynamique de l'emploi profite au pouvoir d'achat des ménages

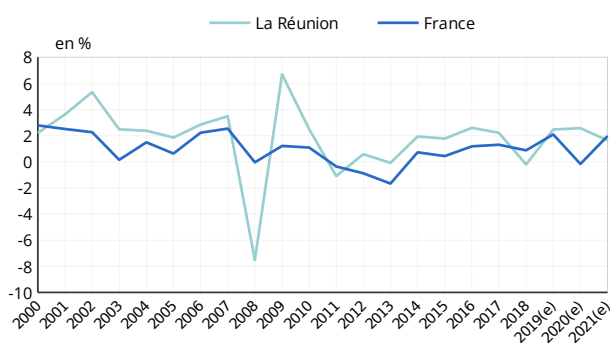
En 2021, le revenu disponible brut (RDB) des ménages réunionnais accélère : + 3,1 % après + 2,3 % en 2020 (figure 7). En effet, le montant global des salaires augmente sous l'effet du fort rebond économique et du dynamisme de l'emploi. À La Réunion, le RDB se situe à un niveau supérieur de 5,5 % à son niveau moyen de 2019, contre 5,1 % au niveau national. Dans le même temps, les prix à la consommation repartent à la hausse du fait principalement de l'augmentation des prix des produits pétroliers et des autres services (services financiers, assurances, loisirs et culture, etc.). Les prix du tabac et des produits alimentaires frais augmentent également fortement. Au total, le pouvoir d'achat du RDB des ménages réunionnais augmente de 2,1 % en 2021.

Cette hausse inclut l'effet de la croissance de la population : une fois ramené au nombre d'habitants, le pouvoir d'achat individuel des Réunionnais augmente de 1,8 % contre + 2,0 % en France.

En 2021, le revenu disponible brut par habitant s'élève à 19 300 euros sur l'île, soit 84 % du niveau national.

7. Le pouvoir d'achat continue d'augmenter

Évolution du revenu disponible brut des ménages en volume par habitant



(e) estimation

Note : Le revenu des ménages présenté ici ne prend pas en compte les revenus de la propriété des ménages pour des questions de volatilité de la série historique de ce type de revenus à La Réunion.

Sources : Insee, comptes nationaux (base 2014) et comptes régionaux définitifs jusqu'en 2018 (base 2014) ; Cerom, comptes rapides (2019-2021).

Les salaires progressent fortement

Conséquence d'un emploi dynamique et d'un moindre recours à l'activité partielle, les salaires versés à La Réunion progressent fortement en 2021 (+ 8,3 %). En particulier, les salaires versés dans le secteur privé augmentent de 12,7 % en 2021, ce qui les situe à un niveau supérieur de 8,0 % à celui de 2019. Dans le même temps, avec la reprise économique, le moindre recours au chômage partiel permet une hausse des revenus salariaux.

Dans le public, les salaires accélèrent : + 3,9 % en 2021 après + 2,8 % en 2020. Cette augmentation résulte à la fois de la hausse de l'emploi et de la revalorisation des rémunérations des personnels de santé. Sur l'année 2021, 3 300 emplois sont créés principalement dans les secteurs de la santé, du social, et de l'enseignement. Du côté des rémunérations, le secteur de la santé bénéficie en 2021 du déploiement de la seconde phase du Ségur de la Santé, qui permet le versement d'un complément de traitement aux personnels de santé du secteur public.

Les prestations sociales baissent

Les prestations sociales en espèces se replient de 5,3 % après une hausse exceptionnelle de 12,2 % en 2020. Elles diminuent principalement sous l'effet de la baisse des indemnités de chômage partiel, du recul des prestations versées aux bénéficiaires de minima sociaux et de la fin des aides exceptionnelles « spécial Covid ».

En 2021, les entreprises ont moins recours au dispositif d'activité partielle : les indemnités associées sont ainsi divisées par quatre pour atteindre 53 millions d'euros. Les prestations versées par la Caisse d'allocations familiales (hors logement) baissent de 7,1 % après une hausse de 10,2 % en 2020. La moitié de cette baisse s'explique par le recul des allocations versées aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) : - 11 % en un an. Se conjuguent une diminution du nombre de bénéficiaires du fait de l'amélioration de la situation économique et la non-reconduction de la prime exceptionnelle accordée en 2020 à ces bénéficiaires. L'année 2021 est également marquée par l'arrêt des aides exceptionnelles « spécial Covid » mises en place en 2020 pour soutenir les familles et les personnes précaires, qui représentaient 67 millions d'euros en 2020.

Cette baisse des prestations en espèces est partiellement compensée par la mise en place de l'indemnité « inflation » fin 2021. Parallèlement, le montant des pensions de retraites continue de croître de façon structurelle en 2021 (+ 3,3 %).

Le RDB ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont les ménages disposent. En effet, la collectivité prend en charge l'essentiel du coût de certains biens et services : éducation, remboursements de sécurité sociale, aides au logement, etc. Ces prestations en nature augmentent fortement en 2021 : + 12,1 % après + 9,1 % en 2020. Encore plus qu'en 2020, la hausse est portée par les remboursements de soins qui augmentent fortement en 2021 : + 15 % pour les médicaments et + 48 % pour les actes de biologie (tests Covid notamment).

La consommation des ménages, de nouveau premier moteur de la croissance

La préservation du pouvoir d'achat des ménages durant la crise sanitaire permet à la consommation des ménages de rebondir. Moteur principal de la croissance réunionnaise, la consommation des ménages progresse ainsi de 5,3 % en 2021 après une baisse de 1,7 % en 2020. Elle dépasse ainsi de 3,5 % son niveau d'avant-crise à La Réunion.

La consommation en biens d'équipement repart avec notamment une hausse des importations de véhicules (+ 31 % en 2021) et des immatriculations de véhicules particuliers neufs (+ 11 %). Le rebond est plus modéré pour la consommation en services, notamment du côté de ceux toujours affectés par les restrictions tels que le transport aérien et l'hébergement-restauration.

La reprise de la consommation s'accompagne d'une baisse de l'épargne brute des ménages réunionnais en 2021. Comme au niveau national, les dépenses de consommation des ménages rebondissent plus fortement que la progression du RDB. Aussi le taux d'épargne des ménages, qui avait atteint un pic en 2020, diminue en 2021.

La consommation des administrations publiques, deuxième moteur de la croissance

En hausse de 7,2 % par rapport à 2020, la consommation des administrations publiques contribue fortement aussi à la croissance en 2021. La hausse des dépenses de santé, qui comprend notamment les tests et les vaccins contre la Covid-19, y contribue nettement. Elle est aussi tirée vers le haut par l'augmentation des salaires dans les hôpitaux. Dans le secteur public, après une baisse en 2020 liée au premier confinement, le retour à son niveau habituel des heures travaillées participe à l'augmentation de la consommation des administrations.

L'investissement rebondit fortement

L'investissement repart lui aussi fortement en 2021 : + 10,1 % en volume après une baisse de 5,1 % en 2020. Il dépasse ainsi de 4,4 % son niveau de 2019. Ce rebond est porté par la construction, dont l'activité est très dynamique en 2021. En 2021, 8 400 logements sont autorisés à la construction, contre 7 700 l'année précédente. La reprise des chantiers dans le bâtiment permet à l'investissement dans le secteur de repartir (+ 11 %). Parallèlement, l'investissement en biens d'équipement augmente également de 8 %, comme en témoigne l'importation de ces biens (+ 8,7 % en volume).

L'agriculture reste bien orientée grâce à l'élevage et aux filières fruits et légumes

En 2021, la situation économique de l'agriculture réunionnaise diffère peu de celle de l'année précédente. Bien que la campagne sucrière reste stable avec seulement 1,5 million de tonnes de cannes broyées, la production agricole globale progresse légèrement (+ 1,8 %) et s'élève à 459 millions d'euros en 2021. Alors que la crise sanitaire de la Covid-19 se poursuit, les filières tournées vers le marché local répondent en effet présentes pour fournir aux consommateurs les fruits et légumes frais, ainsi que les viandes. La production animale est ainsi très dynamique (+ 3,6 % en valeur), portée notamment par la filière volaille. La valeur de la production végétale augmente également. ■

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire.

Une grandeur économique peut se mesurer de deux façons différentes : à prix courants (en valeur) ou à prix constants (en volume). Pour mesurer la croissance économique, on s'intéresse aux variations du produit intérieur brut (PIB) en volume, c'est-à-dire en sans tenir compte de la variation des prix. La croissance correspond donc à la seule évolution des quantités produites. En pratique, parce qu'il est difficile de mesurer directement l'évolution des quantités produites, la croissance est calculée par différence entre l'évolution du PIB en valeur et l'évolution des prix.

Quatre déflateurs sont principalement utilisés pour tenir compte des évolutions de prix :

- l'**indice des prix à la consommation** : c'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante.

- les **prix de la dépense de consommation finale des ménages**. Ce déflateur s'appuie, pour la majorité des produits, sur les évolutions de prix collectés pour les besoins de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cependant, le champ des produits suivis en comptabilité nationale est plus large que celui de l'IPC. En outre, le déflateur de la dépense de consommation donne un poids différent de celui de l'IPC aux divers postes de la consommation. Il se fonde sur leur poids courant dans la dépense de consommation, alors que l'IPC s'appuie sur leur poids passé.

- le **prix de la dépense de consommation des administrations publiques** : les méthodes ont été adaptées à l'activité très particulière de l'année 2020. L'évolution en valeur de la consommation des administrations publiques est déterminée par la somme des coûts (salaires et consommations intermédiaires notamment). Ainsi, le dynamisme des dépenses en valeur combiné à la baisse des volumes se traduit par des effets prix marqués à la hausse cette année.

- les **prix du PIB** : c'est le déflateur du PIB, qui synthétise les évolutions de prix de toutes les composantes du PIB (consommation finale des ménages, des administrations, investissements, exportations et importations, etc.). (cf. l'encadré de l'*Insee Première* n° 1554).

Le **revenu disponible brut des ménages (RDBM)** est constitué des revenus d'activité perçus (salaires et revenus des non-salariés), des prestations sociales versées, du solde des revenus du patrimoine (intérêts et revenus financiers reçus moins ceux versés), ainsi que du solde des autres

transferts (notamment assurances). Du total de ces revenus sont déduits les cotisations sociales et les impôts directs payés par les ménages (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS, etc.).

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. Le **taux de chômage au sens du BIT** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus.

Méthodologie

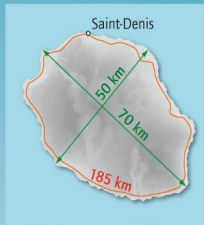
Des données en base 2014

Pour la France, les indicateurs présentés sont issus des comptes nationaux annuels en base 2014. Pour La Réunion, les indicateurs sont issus des comptes régionaux annuels en base 2014 : il s'agit de comptes définitifs annuels jusqu'en 2018, puis d'estimations issues du modèle Tablo pour les années 2019 à 2021.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie réunionnaise

Le modèle Tablo utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. À La Réunion, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits.

Le modèle est basé sur le Tableau des entrées-sorties (TES) de la Comptabilité nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (Cerom) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.

Les comptes économiques rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l’année écoulée. Il ne s’agit donc pas d’un compte définitif. Les estimations pourront faire l’objet d’une révision lorsque la totalité des données de l’année seront connues.

- Dernières études thématiques menées dans le cadre du partenariat Cerom à La Réunion :**
- [Nouvelle évaluation de l’impact économique de la crise sanitaire - L’activité se redresse progressivement en juin 2020, juillet 2020;](#)
 - [L’impact économique immédiat de la crise sanitaire liée au Covid-19 à La Réunion, mai 2020;](#)
 - [10 ans après la crise de 2007-2008 - Pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion, novembre 2019.](#)



Directeur de la publication : Loup Wolff

Rédaction en chef : Ravi Baktavatsalou

Rédacteur : Daniel Ah-Son

Contributeurs : Daniel Ah-Son, Manuëla Ah-Woane Caroline Coudrin (Deal), Ourida Cherchem, Michel Hoareau (Deal), Anne Jonzo, François Letoublon (Daaf de La Réunion), Rissat Moezaly Goulamhousse, Sandrine Sui-Seng

Éditeur : IEDOM

Achévé d’imprimer en Juillet 2022